



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 27 août 2021 à 10 h
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCE :

Monsieur Hadrien Parizeau, Conseiller du district de Saint-Sulpice

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire (arrivée à 10 h 02)
Monsieur Thomas Rivard, Chef de division voirie
Madame Caroline Légère, Chef de division sports et loisirs
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 10 h.

10.01

CA21 09 0224

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 août 2021 à 10 h.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier
appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

de constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 août 2021 à 10 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Aucune question n'a été reçue.

10.03

CA21 09 0225

Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre de services à venir du conseil d'agglomération de prendre en charge la restauration du mur de maçonnerie longeant le boulevard Gouin Ouest dans les limites du parc local Gouin-Le Mesurier / Autoriser une dépense de 108 866,43 \$, taxes incluses, dans le cadre du partage des coûts des services professionnels pour l'élaboration de documents d'exécution de travaux visant la restauration d'ouvrage de maçonnerie sur le site de la maison Mary-Dorothy-Molson et dans le parc Gouin-Le Mesurier / Imputation à la réserve développement.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

1. d'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre de services à venir du conseil d'agglomération de prendre en charge la restauration du mur de maçonnerie longeant le boulevard Gouin Ouest dans les limites du parc local Gouin-Le Mesurier;
2. d'autoriser une dépense de 108 866,43 \$, taxes incluses, dans le cadre du partage des coûts des services professionnels pour l'élaboration de documents d'exécution de travaux visant la restauration d'ouvrage de maçonnerie sur le site de la maison Mary-Dorothy-Molson et dans le parc Gouin-Le Mesurier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1216492002

CA21 09 0226

Approuver la nomination de monsieur Marc Cardinal au poste de directeur performance, greffe et services administratifs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à compter du 27 septembre 2021, pour une durée indéterminée.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'approuver la nomination de monsieur Marc Cardinal au poste de directeur performance, greffe et services administratifs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, et ce, à compter du 27 septembre 2021, pour une période indéterminée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1214531001

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du vendredi 27 août 2021 est levée à 10 h 03.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement